

# SwissFur

## Etiquettes OA | Origin Assured Label

Le commerce de la fourrure se doit de répondre à des exigences très élevées, aujourd'hui comme demain! De la part des professionnels de la branche, les consommateurs modernes attendent un comportement responsable et une stricte observation des normes de haut niveau relatives à la protection des animaux. La nouvelle étiquette OA (Origin Assured Label ou origine garantie) constitue une nouvelle étape dans cette démarche. Dès 2008, cette appellation donnera l'assurance aux clientes et aux clients que „leurs“ fourrures sont originaires de pays respectueux des conditions d'élevage et de la législation, qui veillent à l'application des lois et procèdent aux contrôles correspondants. Certaines organisations de protection des animaux très virulentes tentent sans relâche de miner la commercialisation et l'utilisation des fourrures. Transparence et qualité doivent ainsi devenir les termes essentiels dans le débat „Fourrure“.



**„La fourrure de cet article est originaire d'un pays où la production des fourrures est soumise aux lois et normes nationales ou régionales en vigueur à ce jour.“**



Plusieurs organisations, comme la Fédération Internationale de la Fourrure (IFTF), Legend Cooperative aux Etats-Unis, Finnish Fur Sales, Copenhagen Fur et North American Fur Auctions ont lancé le programme OA. Deux appellations ont été créées: le label „Origin Assured Farmed Fur“ pour les fourrures en provenance des fermes d'élevage et le label „Origin Assured Wild Fur“ pour celles qui proviennent des chasses de régulation. SwissFur, l'association professionnelle de la fourrure, a été la première association à initier dès 1996 une déclaration détaillée des produits au niveau européen et soutient le label OA moderne et intelligent.

# SwissFur

## Les principaux faits relatifs aux étiquettes OA:

- Le programme pilote a été lancé en décembre 2006.
- Durant la première année de fonctionnement, l'utilisation et la gestion des étiquettes OA seront contrôlées dans les pays exportateurs de fourrures suivants: Canada, Danemark, Finlande, Allemagne, Grèce, Hongkong, Italie, Norvège, Espagne, Angleterre, USA.
- Un pays peut obtenir le label OA, tant pour les fourrures en provenance des fermes d'élevage que celles qui proviennent des chasses de régulation. Les ventes aux enchères sont la principale méthode de commercialisation des fourrures OA originaires de ces pays.
- Une maison de vente aux enchères est certifiée dès signature avec l'IFFT de la convention d'utilisation et de commercialisation du label OA.
- De nouveaux pays (et espèces) peuvent participer au programme OA s'ils satisfont aux critères d'admission.
- Les étiquettes et les badges OA sont fournis aux acheteurs en fonction du nombre de fourrures OA acquises.
- Les factures émises dans le cadre de la chaîne de commercialisation retracent l'origine OA.
- Le label OA ne peut être fixé ou cousu que sur des fourrures ou des accessoires composés à 100 % de fourrures OA.
- La chaîne de commercialisation permet à une instance indépendante de contrôler l'utilisation adéquate du label OA et d'assurer la traçabilité du produit – du détaillant jusqu'à la maison de vente aux enchères.
- Le label OA est une marque protégée, enregistrée en Suisse et dans onze pays étrangers.
- Informations sous '[www.oa-iff.com](http://www.oa-iff.com)'

# SwissFur

## Informations complémentaires

SwissFur est une association de fourreurs et de commerces spécialisés dans la fourrure en Suisse. SwissFur contribue à favoriser et à promouvoir un traitement artisanal, compétent et responsable des peaux. Les membres de l'association sont conscients des ressources naturelles et de leur utilisation correcte au niveau éthique. SwissFur est membre de l'IFTF (International Fur Trade Federation) dont le siège se trouve à Londres. En 1996, l'Association professionnelle suisse de la fourrure a été la première association à initier une déclaration détaillée des produits. En outre, l'association s'engage depuis 1975 à respecter les termes de la Convention de Washington et renonce volontairement depuis des années à importer des peaux de bébés phoques ainsi que de chiens et de chats en provenance de Chine.

Consultez '[www.swissfur.ch](http://www.swissfur.ch)' pour toute information complémentaire.